### Évaluation du PPFI - Août 2004 - Réponse et Plan d'action de la gestion

	commandations de l'équipe de rification et d'évaluation	Réponse de la gestion	Plan d'action de la gestion	Réalisations attendues
1	Le Ministère devrait s'assurer que sa recherche concertée répond aux besoins de l'industrie et comprend un plus large éventail de partenaires, notamment des universités, et d'autres ministères et organismes à vocation scientifique.	Adoptée  À l'origine, le Programme de partage des frais pour l'investissement (PPFI) était conçu pour aborder la collaboration avec des partenaires à l'extérieur du secteur public. À ce titre, les universités et d'autres ministères et organismes à vocation scientifique n'ont pas été inclus. Il y avait d'autres programmes qui traitaient de ces partenaires (p. ex., le programme de partenariats du CRSNG)  Le PPFI a répondu à des besoins à l'époque, mais il est maintenant désuet en raison de grands changements au sein du Ministère et du gouvernement. Ces changements préconisent des processus de travail plus souples et ayant une capacité d'adaptation accrue pour la recherche concertée.	Le Ministère élaborera une stratégie de gestion scientifique fondée sur des résultats prioritaires et sur des principes de vaste collaboration avec les partenaires du secteur de l'agroalimentaire et des sciences biologiques.  Adaptation aux besoins de l'industrie et l'excellence scientifique seront assurées au moyen de 1) tables rondes avec les représentants de l'industrie; 2) de l'examen des projets de recherche par les pairs; 3) de l'examen des stratégies par un conseil administratif des sciences composé de conseillers scientifiques principaux de l'extérieur du Ministère; 4) renseignements et conseils reçus du Conseil de coordination de la recherche agroalimentaire prévu.	<ul> <li>Programmes de recherche concertée en place (p. ex., le Programme de partenariats de recherche d'Agriculture et Agroalimen-taire Canada (AAC) et du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)</li> <li>Gestion scientifique comprenant une orientation pour assurer une croissance progressive de la recherche concertée</li> </ul>

Recommandations de l'équipe de vérification et d'évaluation	Réponse de la gestion	Plan d'action de la gestion	Réalisations attendues
			<ul> <li>Les tables rondes avec les représentants de l'industrie sont mises en œuvre et fournissent des suggestions pour la stratégie de recherche concertée</li> <li>Achèvement de l'examen de tous les projets de recherche par les pairs</li> <li>Convocation du Conseil administratif des sciences</li> <li>Convocation du Conseil de coordination de la recherche agroalimentaire</li> </ul>

Recommandations de l'équipe de vérification et d'évaluation	Réponse de la gestion	Plan d'action de la gestion	Réalisations attendues
	AAC dont les programmes étaient axés sur les produits a depuis mis sur pied quatre équipes rattachées aux programmes nationaux scientifiques qui harmonisent les activités scientifiques, de recherche et de développement du Ministère avec les résultats stratégiques contenus dans le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) et les intègre à la structure de gouvernance horizontale ministérielle.	AAC a créé les quatre programmes scientifiques nationaux suivants :  • Santé environnementale  • Systèmes de production durables  • Bioproduits et bioprocédés  • Salubrité et qualité des aliments	En place
	Le Ministère met en place des mécanismes pour faire en sorte que les activités ministérielles sur le plan scientifique et les efforts en matière d'innovation tiennent compte des priorités du gouvernement et du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et pour établir des partenariats qui feront participer divers intervenants du domaine des sciences et de l'innovation dans l'ensemble de la chaîne de l'agro-innovation (collaboration interministérielle; collaboration intergouvernementale, collaboration des universités et des secteurs sans but lucratif et privé; collaboration internationale).	À cette fin, nous avons créé des tables rondes sur les produits qui rassemblent les représentants du gouvernement et de l'industrie dans l'ensemble de la chaîne de valeur aux fins suivantes :  • Dégager une compréhension commune des marchés et de la compétitivité  • Créer, dans l'ensemble de la chaîne de valeur, des stratégies et des plans d'action qui s'adaptent aux possibilités du marché  • Déterminer les activités et le soutien nécessaire du gouvernement pour mettre en œuvre des plans d'action	En place

Recommandations de l'équipe de	Réponse de la gestion	Plan d'action de la gestion	Réalisations attendues
vérification et d'évaluation			
		Nous travaillons également avec les provinces et les universités pour constituer un organisme consultatif sur la coordination de la recherche agroalimentaire, à savoir le Conseil de coordination de la recherche agroalimentaire du Canada (CCRA-Canada). Le Conseil :  • donnera des conseils stratégiques sur les besoins en matière de capacité scientifique afin d'appuyer le secteur canadien agricole et agroalimentaire; coordonnera l'élaboration d'une capacité nationale agricole et agroalimentaire intégrée pour le Canada;  • coordonnera l'établissement des priorités et la planification de la recherche de partenariats multilatéraux pour aborder les priorités de recherche;  • communiquera les résultats et les avantages aux intervenants et aux Canadiennes et Canadiens;	Le Conseil de coordination de la recherche agroalimentaire du Canada (CCRA-Canada)
		AAC travaille à l'élaboration d'un cadre de partenariat intégré afin de mieux atteindre les objectifs scientifiques fédéraux et nationaux et d'optimiser l'utilisation du financement dans le domaine de la science et de l'innovation, des immobilisations et des ressources humaines. Ce cadre de collaboration fournira une plateforme qui permettra aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, aux universités et au secteur	Intégration et collaboration améliorées avec le fédéral et les provinces

	commandations de l'équipe de rification et d'évaluation	Réponse de la gestion	Plan d'action de la gestion	Réalisations attendues
2	Étant donnés les fonds limités pour la recherche scientifique, le Ministère doit être plus vigilant dans la sélection de projets pour la recherche concertée. Cela nécessitera de définir des objectifs de recherche à plus long terme à l'échelle nationale.	Adoptée  Au début, le programme du PPFI était l'outil déterminant qui permettait l'harmonisation de la recherche d'AAC en fonction des exigences de l'industrie. AAC continue de chercher des commentaires et une rétroaction de l'industrie, mais le Ministère a adopté une approche de chef de file nettement proactive fondée sur un rôle typiquement canadien pour l'agroalimentaire dans l'économie des sciences de la vie. La gestion reconnaît que les découvertes et l'innovation scientifique seront tributaires du soutien de tous les intervenants de la communauté de la recherche et du développement dans le domaine de l'agroalimentaire, notamment l'industrie, les universités et d'autres	privé de travailler de concert dans l'ensemble de la filière de l'agro-innovation en vue d'assurer le succès du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire au 21e siècle.  (Identique à la première recommandation)  Le Ministère élaborera une stratégie de gestion scientifique fondée sur des résultats prioritaires et sur des principes de vaste collaboration avec les partenaires du secteur de l'agroalimentaire et des sciences biologiques.  Adaptation aux besoins de l'industrie et l'excellence scientifique seront assurées au moyen de 1) tables rondes avec les représentants de l'industrie; 2) de l'examen des projets de recherche par les pairs; 3) de l'examen des stratégies par un conseil administratif des sciences composé de conseillers scientifiques principaux de l'extérieur du Ministère; 4) renseignements et conseils reçus du Conseil de coordination de la recherche agroalimentaire prévu.	<ul> <li>Programmes de recherche concertée en place (p. ex., le Programme de partenariats de recherche d'AAC et du CRSNG</li> <li>Gestion scientifique comprenant une orientation pour assurer une croissance progressive de la</li> </ul>
		ministères et organismes.		recherche concertée  • Les tables rondes

Recommandations de l'équipe de vérification et d'évaluation	Réponse de la gestion	Plan d'action de la gestion	Réalisations attendues
Recommandations de l'équipe de vérification et d'évaluation	Réponse de la gestion	Plan d'action de la gestion	avec les représentants de l'industrie sont mises en œuvre et fournissent des suggestions pour la stratégie de recherche concertée  • Achèvement de l'examen de tous les projets de recherche par les pairs  • Convocation du Conseil administratif des sciences
			Convocation du     Conseil de     coordination de     la recherche     agroalimentaire

Recommandations de l'équipe de vérification et d'évaluation	Réponse de la gestion	Plan d'action de la gestion	Réalisations attendues
	AAC dont les programmes étaient axés sur les produits a depuis mis sur pied quatre équipes rattachées aux programmes nationaux scientifiques qui harmonisent les activités scientifiques, de recherche et de développement du Ministère avec les résultats stratégiques contenus dans le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) et les intègre à la structure de gouvernance horizontale ministérielle.	AAC a créé les quatre programmes scientifiques nationaux suivants :  • Santé environnementale  • Systèmes de production durables  • Bioproduits et bioprocédés  • Salubrité et qualité des aliments	En place
	Le Ministère met en place des mécanismes pour faire en sorte que les activités ministérielles sur le plan scientifique et les efforts en matière d'innovation répondent aux priorités du gouvernement et du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et pour établir des partenariats qui feront participer divers intervenants du domaine des sciences et de l'innovation dans l'ensemble de la chaîne de l'agro-innovation (collaboration interministérielle; collaboration des universités et des secteurs sans but lucratif et privé; collaboration internationale).	À cette fin, nous avons créé des tables rondes sur les produits qui rassemblent les représentants du gouvernement et de l'industrie dans l'ensemble de la chaîne de valeur aux fins suivantes :  • Dégager une compréhension commune des marchés et de la compétitivité  • Créer, dans l'ensemble de la chaîne de valeur, des stratégies et des plans d'action qui répondent aux possibilités du marché  • Déterminer les activités et le soutien nécessaire du gouvernement pour mettre en œuvre des plans d'action	En place

Recommandations de l'équipe de vérification et d'évaluation Réponse de la gestion		Plan d'action de la gestion	Réalisations attendues
		Nous travaillons également avec les provinces et les universités pour constituer un organisme consultatif sur la coordination de la recherche agroalimentaire, à savoir le Conseil de coordination de la recherche agroalimentaire du Canada (CCRA-Canada). Le Conseil :  • donnera des conseils stratégiques sur les besoins en matière de capacité scientifique afin d'appuyer le secteur canadien agricole et agroalimentaire; coordonnera l'élaboration d'une capacité nationale agricole et agroalimentaire intégrée pour le Canada;  • coordonnera l'établissement des priorités et la planification de la recherche de partenariats multilatéraux pour aborder les priorités de recherche;  • communiquera les résultats et les avantages aux intervenants et aux Canadiennes et Canadiens.	Le Conseil de coordination de la recherche agroalimentaire du Canada (CCRA-Canada)
		AAC travaille à l'élaboration d'un cadre de partenariat intégré afin de mieux atteindre les objectifs scientifiques fédéraux et nationaux et d'optimiser l'utilisation du financement dans le domaine de la science et de l'innovation, des immobilisations et des ressources humaines et d'immobilisations. Ce cadre de collaboration fournira une plate-forme qui permettra aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, aux universités et au	Intégration et collaboration améliorées avec les parties fédérales et provinciales

	ommandations de l'équipe de fication et d'évaluation	Réponse de la gestion	Plan d'action de la gestion	Réalisations attendues
			secteur privé de travailler de concert dans l'ensemble de la filière de l'agro-innovation en vue d'assurer le succès du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire au 21 <sup>e</sup> siècle.	
3	Étant donné l'importance du rythme de transfert de la technologie dans l'évaluation des avantages de la recherche, le Ministère devrait élaborer des indicateurs pour mesurer le rendement de ce secteur.	Pour respecter notre engagement au titre du cadre stratégique pour l'agriculture sur le plan de la science et de l'innovation, nous mettons en place des programmes afin d'accélérer l'innovation et la commercialisation. Un exemple est le nouveau Programme de partenariats de recherche d'AAC et du CRSNG qui exigent des rapports sur les aspects qualitatifs et quantitatifs des avantages dont tirera parti l'industrie en raison des relations entre AAC, les universités et l'industrie.  De plus, les indicateurs de mesure du rendement sur le plan du transfert et de l'application de la technologie sont élaborés dans le cadre du processus de planification et de présentation de rapports des projets axés sur les résultats.	L'élaboration d'indicateurs de rendement pour la recherche concertée en vue de la conclusion de nouvelles dispositions à ce chapitre  L'élaboration d'indicateurs de rendement pour le transfert et l'adoption de la technologie dans le cadre de la planification des projets axés sur les résultats de 2005-2006  Les contrats de licences technologiques sont modifiés afin d'intégrer un plus grand nombre d'exigences en matière de rapports. Cela permettra à AAC de mieux rendre compte des retombées économiques provenant de la commercialisation de la propriété intellectuelle (PI) d'AAC.	Contrats de licence mis à jour et révisés

# Évaluation du PPFI - Août 2004 - Réponse et Plan d'action de la gestion (Ébauche 30 septembre 2004) Recommandations de l'équipe de Réponse de la gestion Plan d'action de la gestion

	tions de l'équipe de	Réponse de la gestion	Plan d'action de la gestion	Réalisations attendues
vérification et	d´évaluation			
partenai détermin avec cha est de la ministéri relation s un progr concerté	issant l'éventail des res, le Ministère doit ner la nature des relations que partenaire pour ce qui recherche scientifique ielle. Une fois que la souhaitée est déterminée, ramme de recherche e peut alors être conçu afin rette relation.	Adoptée  Le Ministère met en place des mécanismes pour faire en sorte que les activités ministérielles sur le plan scientifique et les efforts en matière d'innovation tiennent compte des priorités du gouvernement et du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et pour établir des partenariats qui feront participer divers intervenants du domaine de la science et de l'innovation dans l'ensemble de la chaîne de l'agro-innovation (collaboration interministérielle; collaboration intergouvernementale, collaboration des universités et des secteurs sans but lucratif et privé; collaboration internationale).  Le Ministère examine les obstacles à la pleine collaboration avec les universités et d'autres ministères et organismes à vocation scientifique. Les obstacles au partage des installations et du financement font l'objet d'un examen critique.	AAC travaille à l'élaboration d'un cadre de partenariat intégré afin de mieux atteindre les objectifs scientifiques fédéraux et nationaux et d'optimiser l'utilisation du financement dans le domaine de la science et de l'innovation, des immobilisations et des ressources humaines. Ce cadre de collaboration fournira une plateforme qui permettra aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, aux universités et au secteur privé de travailler de concert dans tous les secteurs de la recherche et du développement de l'agroalimentaire et des sciences biologiques.	Détermination des obstacles à la collaboration et élaboration des politiques pour les supprimer  Cadre de partenariat intégré en place

	commandations de l'équipe de	Réponse de la gestion	Plan d'action de la gestion	Réalisations attendues
vér	rification et d'évaluation			
5	Dans les secteurs où les scientifiques	Adoptée		
	ont de la difficulté à accéder aux			
	fonds du PPFI, le Ministère doit	On élabore un processus d'examen complet	Élaborer une politique et un processus d'examen par les	Politique et processus
	déterminer l'importance de cette	par les pairs (internes et externes) de tous	pairs de tous les projets de recherche.	d'examen par les pairs
	recherche pour le Ministère puis la	les projets de recherche ce qui permettra de		en place.
	financer en conséquence.	s'assurer que les travaux faits en		
		collaboration sont conformes aux priorités de recherche nationales.		
		de recherche nationales.		
		La recherche revêt une importance pour le	Élaborer le cadre de partenariat intégré.	Cadre de partenariat
		Ministère si elle fait avancer le savoir ou	Elaborer le cadre de partenariat integre.	intégré en place
		l'innovation dans au moins un des secteurs		l l l l l l l l l l l l l l l l l l l
		prioritaires. Les recherches qui n'entrent		
		pas dans le cadre des secteurs prioritaires ne		
		seront pas financées.		
		Le cadre de partenariat intégré s'élargira au-		
		delà du secteur privé pour comprendre les		
		organismes ayant des capacités sur le plan		
		scientifique et l'innovation (p. ex.,		
		gouvernement, universités). Le réseau plus large de partenaires fera en sorte que les		
		scientifiques dont les projets sont conformes		
		au double critère de l'excellence		
		scientifique et de la conformité aux priorités		
		nationales, pourront obtenir un financement.		
		nutration, position octom sit infantoment.		
		l .	1	<u> </u>

Recommandations de l'équipe de Réponse de la gestion		Plan d'action de la gestion	Réalisations attendues	
véi	rification et d'évaluation			
6	Le Ministère devrait établir des critères rigoureux aux termes desquelles les contributions en nature seront obtenues (p. ex., les petites et moyennes entreprises seulement) et, éventuellement, les types de contributions en nature admissibles.	Adoptée  Ces critères feront partie de toutes les ententes en vertu du cadre de partenariat intégré et sont déjà en place dans la première de ces ententes (le Programme de partenariats de recherche d'AAC et du CRSNG).	Les critères seront établis et appliqués à chaque entente en vertu du cadre de partenariat intégré.	Cadre de partenariat intégré et ententes constitutives élaborés avec les critères d'appariement en nature définis.
7	Le Ministère devrait envisager d'inclure les salaires des chercheurs d'AAC au titre de la contribution d'AAC aux projets du PPFI.	Adoptée  Dans le cadre du processus des recettes tirées d'une activité de crédit net, le Ministère se dirige vers la comptabilisation du coût complet de tous les projets utilisant les mécanismes du coût normalisé, notamment les salaires, les dépenses non salariales, etc.	Des processus de travail sont en cours d'élaboration pour appuyer la nouvelle structure de gestion scientifique intégrée. Ces processus comprendront les coûts totaux de toutes les activités de recherche, y compris les salaires.	Des documents sur les processus de travail de gestion scientifique seront élaborés.